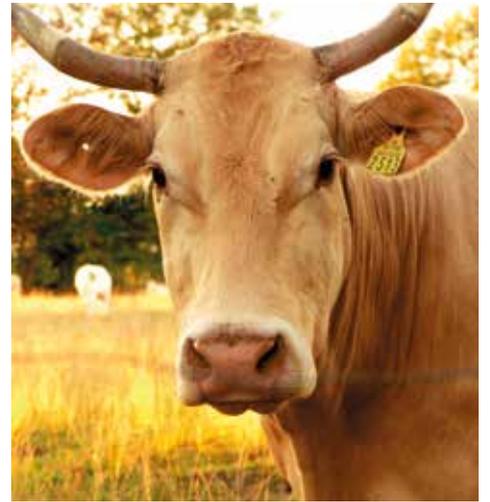




C'EST A ANDOINS

Le magazine municipal / 2019 / N° 03



**FAISONS BATTRE LE CŒUR
DE NOTRE VILLAGE**



DANS VOTRE COMMUNE

À voir, à faire près de chez vous



COMMÉMORATION

Première guerre mondiale



2018

Bilan des actions menées



VIE SCOLAIRE



ASSOCIATIONS



AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer !

• Éditeur: Mairie d'Andoins • 13 rue Corisande
 • 64420 Andoins • Tél. 0559336157 • mairie@andoins.fr • Directeur de la publication: Christian ROCHÉ et Aude LACAZE-LABADIE
 • Conception/réalisation: Agence Valeurs du Sud • Impression: Perspective à Morlaàs
 • © Photos: Mairie d'Andoins - Bernadette BERNARDO, Clément AUTEXIER



Depuis 2014, l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent notre équipe municipale, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action. Nous venons une fois par an à votre rencontre par l'entremise des cafés citoyens. Nous vous espérons nombreux au prochain. Ces échanges permettent souvent de résoudre rapidement de nombreux problèmes ou de comprendre pourquoi la résolution n'est pas au rendez-vous. Comme je m'y suis engagé, je reste disponible pour vous rencontrer individuellement, ce qui est souvent le cas et je vous encourage à continuer.

La richesse associative est un des piliers de notre bien vivre ensemble. Pour les accompagner au quotidien, les bénévoles associatifs se sentiraient particulièrement soutenus s'ils pouvaient compter de nouveaux membres dans leurs rangs. S'investir, c'est aussi contribuer au dynamisme local et à l'image du village. J'adresse mes plus sincères remerciements à tous les acteurs de la vie associative andonésienne mais aussi au groupe de bénévoles qui réhabilite un lavoir. Nous devrions nous y retrouver autour, non pour une lessive, mais pour un moment de convivialité vers la fin de l'automne.

Comme dans toutes les collectivités, par l'engagement « zéro phyto », les employés municipaux ont vu leur charge de travail augmenter concernant l'entretien des espaces. Il me paraît donc important d'inviter à la participation de chacun afin que nous puissions, ensemble, continuer dans cette démarche environnementale que tout le monde souhaite.

- L'entretien du trottoir devant sa maison peut être assuré par le résident.
- Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier.
- Les buses d'un pont d'accès à une propriété doivent être curées par le propriétaire.
- Les haies ne doivent pas déborder sur la propriété voisine ou sur le domaine public.
- Le respect des règles en matière d'utilisation des poubelles rendrait plus agréable le travail de collecte.

Cette participation collective peut considérablement améliorer le quotidien de chacun d'entre nous. Vos élus sont au travail aux côtés des services municipaux, nous restons disponibles, à votre écoute et souhaitons que la participation citoyenne de chacun fasse avancer notre village dans ce que nous appelons de tous nos vœux « LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ». On connaît ses droits et on ignore ses devoirs ! Régulièrement, je reçois des doléances pour vitesse excessive, nuisances sonores, dégradations volontaires, dépôt sauvage de déchets, divagation d'animaux, haies non taillées... Essayons d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux de l'environnement d'autrui.

Comme vous le savez, mon mandat touche à sa fin et deux possibilités se présentent à moi : soit je brigue un nouveau mandat, soit je mets fin à mes fonctions. Après mûre réflexion, un peu d'hésitation, beaucoup de questions je vous informe que j'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections municipales. J'espère, par ce choix, permettre à un autre candidat, plus jeune peut-être, plus proche des préoccupations actuelles, d'occuper les fonctions de maire.

Du fond du cœur, merci de la confiance que vous m'avez accordée pour exercer cette fonction. Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné tout au long de ce mandat.

Huit mois nous séparent de l'échéance, soyez assurés de mon total investissement pour mener à bien les projets en cours et préparer au mieux la succession.

Christian Roché
Maire d'Andoins

► PERSONNEL MUNICIPAL

Bienvenue à Safia et Stéphane

L'année 2018 a vu l'arrivée de deux nouveaux agents au sein de notre commune. En effet, nous avons accueilli Stéphane Kohut Svelko le 11 juin 2018, en qualité d'adjoint technique et Safia Benzeghioua le 2 octobre 2018, en qualité de Secrétaire de Mairie.

Ils sont donc venus compléter l'équipe des employés communaux composée de Thierry Caubet-Hiloutou, adjoint technique, Christine Thiery et Lola Emmanuel, agents spécialisés des écoles maternelles.



Safia Benzeghioua



Thierry Caubet-Hiloutou



Christine Thiery



Stéphane Kohut Svelko



Lola Emmanuel

► ASEM

Une mission globale

Nos Agents Spécialisés des Écoles Maternelles (ASEM) Christine Thiery et Lola Emmanuel accueillent les enfants et veillent à leur bien-être. Ainsi, en plus d'assister le personnel enseignant de maternelle lors du temps scolaire, nos ASEM interviennent essentiellement sur les temps péri-scolaires en participant à la surveillance et à l'animation de ces moments (garderie et pause méridienne).

Christine et Lola contribuent à l'apprentissage des règles de vie en collectivité des enfants, gèrent les états de présence de ces derniers à la garderie municipale et ont également en charge la responsabilité de la propreté de l'école et participent pleinement à son entretien.

Accueillir, surveiller, occuper les enfants avec respect et bienveillance sont des valeurs essentielles à leur métier.

► AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

À votre service

Nos agents techniques polyvalents, Stéphane Kohut Svelko et Thierry Caubet-Hiloutou effectuent la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, école, espaces verts, route...) selon les règles de sécurité.

Ainsi Stéphane et Thierry exécutent les travaux d'entretien des infrastructures routières municipales et des chemins communaux, réalisent l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux et contribuent à l'embellissement de la commune et au maintien d'un cadre de vie sécurisant pour les administrés, entre autres. Courtois, consciencieux, disponibles et réactifs ils sont au service de notre commune.

2018 EN CHIFFRES

9 CONSEILS
MUNICIPAUX

70
DÉLIBÉRATIONS
PRISES

649
HABITANTS

5
AGENTS
COMMUNAUX

7
ASSOCIATIONS

Merci de veiller à respecter le travail du personnel municipal et de vous adresser à eux avec courtoisie.

► PATRIMOINE

Le lavoir sur de bonnes bases

La commune d'Andoins se caractérise par une abondance de sources nées de la conjugaison de plusieurs éléments : nature du sol et du sous-sol, relief, milieu végétal et climat de type océanique.

Un dicton stipule que « là où pousse un chêne (ou toute autre essence) jaillit une source. Nous pouvons distinguer deux types de sources : celles qui alimentent les habitations et celles aménagées en lavoirs... laissés à l'abandon aujourd'hui pour cause de progrès et de lave-linge ! » Source : L'Avis d'Andoins, journal d'informations locales – N°15 juillet 2000.

C'est ainsi que le Conseil Municipal a décidé de s'inscrire dans la rénovation de deux lavoirs de la commune : ceux dit de Castet.

Dans un premier temps un chantier jeunes, à l'été 2017, a démarré le travail de réhabilitation par un grand nettoyage. Puis, fin 2018, les bénévoles qui s'étaient proposés se sont réunis à la mairie pour faire avancer le projet : plans, organisation du chantier, achat des matériaux,



dépôt du dossier à la CCNEB etc.

Parmi les bénévoles : Marie Bousqué, Mireille Chapel, José Ferreira, René Fraysse, Jean Lahitte, Willy Larché, Guy Nin, Philippe Ramon, Olena Redonnet, Jean-Christophe Tisé.

Ainsi plusieurs corps de métiers se sont retrouvés et ont poursuivi le travail débu-

té par l'élagage, le nettoyage autour du lavoir, puis les pierres ont été récupérées, nettoyées et re-disposées.

Aujourd'hui l'assise est prête pour la réception de la charpente.

Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles ainsi que ceux qui viennent ponctuellement leur prêter main-forte.

CCAS

Des moments de partage attendus et appréciés

4 réunions
en 2018
6 délibérations

BUDGET 2018
3 142,16 €
de dépenses
2 700 €
de recettes



Le goûter des aînés a eu lieu le 26 mai 2018, 43 de nos anciens se sont retrouvés autour des pâtisseries de Stéphane Bergouli de Sendets.

Quant au repas des aînés, 71 d'entre eux, ont apprécié l'un des derniers menus concocté par « La table de Montserrat » avant son départ à la retraite. Ainsi le 14 octobre 2018, nous avons pu déguster, après une mise en bouche, un crumble d'artichaut avec un sablé parmesan et une chiffonnade de jambon, une ballottine de pintade farcie au foie gras et sa sauce aux cèpes accompagnée d'un fondant de pommes de terre et légumes de saison. Puis, après le fromage de brebis fermier et sa confiture maison, le repas s'est terminé avec un croustillant mangue passion et son café.

Tous ont déjà pris rendez-vous pour le 13 octobre 2019.

► COMMÉMORATION

Recueillement et pédagogie
autour de la 1^{ère} guerre

• Comment exprimer notre désolation lorsque lors de la **cérémonie du 8 mai 2018** seuls 3 enfants de l'école primaire étaient présents. Ils ont été rejoints pour chanter la Marseillaise par quelques jeunes collégiens et lycéens... Cette cérémonie revêtait pour nous tous, présents, un sentiment particulier, en effet 5 jours auparavant, notre chef de « cœur » René Lahonda nous quittait. Il était de toutes les cérémonies, entraînant et accompagnant nos enfants à entonner la Marseillaise avec toute la générosité qui le caractérisait. Nous souhaitons à travers ces quelques lignes lui rendre un dernier hommage.

• **Le 11 novembre 2018**, a été plus particulièrement dédié à la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Ainsi au travers d'une exposition « La victoire en chantant été 1918 – été 1919 » (composée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre) toutes les générations d'Andoins ont pu découvrir 14 panneaux évoquant la dernière période de la 1^{ère} Guerre mondiale à la Salle des Arcades.

Lors de la cérémonie au monument aux morts, Timothée France a accompagné au violon les enfants, qui s'étaient mobilisés à cette occasion, pour chanter la Marseillaise. Nous le remercions chaleureusement ainsi que Mme Donnadiou, directrice de notre école, venue faire chanter nos enfants.

► 1918 – 2018

Commémoration
du centenaire

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venue mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signée à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse la place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en place de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et des alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la Paix.

Message du Président de la République
A l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918
11 novembre 2018

Bilan 2018

Comme chaque année, nous vous proposons un tour d'horizon des réalisations faites dans notre village afin d'en améliorer la qualité de vie.



Coût :
1740 €

INSTALLATION DU DAE

Un défibrillateur automatique externe (DAE) est un appareil portable permettant de stimuler le cœur des victimes d'arrêts cardiaques (arrêt cardio-circulatoire) à l'aide de chocs électriques.

« De nombreuses études scientifiques ont montré que la défibrillation automatisée externe (DAE) améliore la survie des patients victimes d'une mort subite. On estime ainsi qu'en France 3 000 à 4 000 vies pourraient être sauvées chaque année » souligne le Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire (CFRC).

Ce défibrillateur a été financé avec le soutien de la Fondation CNP Assurances pour un montant de 725 €. Il est localisé entre la Salle des Arcades et la Salle Polyvalente.



VOIRIE

Cette année 2018, ce sont les rues de la Ringaoü et Nouste Henric (2 zones identifiées), ainsi que l'impasse de la Ringaoü qui ont bénéficié du programme annuel de rénovation par les techniques de bi-couche et enrobé. (1400 m en bicouche et 860 m en enrobé).

Le coût de ces opérations s'élève à 99 769,80 €. Nous avons perçu du Conseil Départemental une subvention de 6230,80 €. Coût total pour la commune : 93 539 €

Aménagement de l'intersection de la rue des Prés de Julie et de l'allée Comtesse de Louvigny en vue d'une circulation plus douce. Coût de l'opération : 4774,08 €. Cette réalisation doit être refaite compte tenu des malfaçons.

CAFÉ CITOYEN

Le samedi 30 juin 2018, les administrés ont répondu présents au rendez-vous avec leurs élus pour échanger en toute convivialité sur tous les sujets concernant la commune.

Malgré une participation en deçà des espérances nous renouvelerons ce temps d'échange qui nous semble important.





MARCHÉ FERMIER

Dimanche 1^{er} juillet sur l'esplanade de la Salle des Arcades vous avez été nombreux à venir échanger avec les producteurs locaux du marché fermier. Deux nouveautés cette année : du veau était proposé à la vente et des condiments à base d'ail des ours.

Comme à l'accoutumée tout le monde s'est retrouvé en dessous des tilleuls afin de partager les bons produits achetés à cette occasion.

VŒUX

Les traditionnels vœux de M. le Maire et du Conseil Municipal se sont déroulés le 18 janvier 2019 à la Salle des Arcades en présence des nouveaux habitants, des représentants des associations, des enseignantes et du personnel communal. Tous se sont retrouvés autour d'une galette accompagnée de cidre.



ENFOUISSEMENT RÉSEAU

Depuis l'angle sud de la Salle Polyvalente jusqu'à la rue Corisande, le long du fossé, 170 m de ligne moyenne tension ont été enfouis pour un coût de 14921,02 € (sans subvention).

INONDATIONS

Le 12 juin notre village subissait les foudres de Mère Nature et était ainsi touché par de fortes inondations. Nous avons pu constater à la fois l'incivilité de certaines personnes ne respectant pas les consignes de sécurité et se mettant inutilement en danger mais aussi nous avons pu compter sur la solidarité entre administrés.

Notre village a été déclaré en état de catastrophe naturelle par le Préfet le 23 juillet 2018



NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

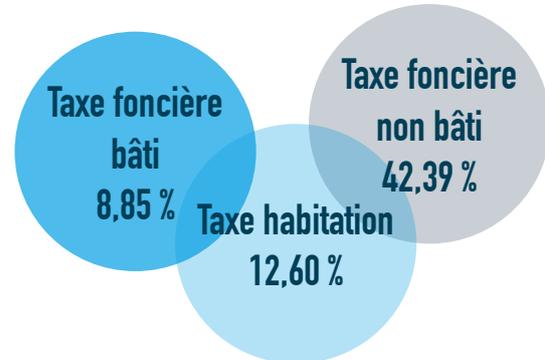
À la rentrée des vacances de Toussaint, les élèves des cycles 2 et 3 ont pu découvrir un nouvel environnement de travail. En effet les deux salles de classe ont été équipées de vidéoprojecteur interactif et tactile avec haut-parleur et visualiseuse.

À noter également que la salle informatique de l'école a été, par la même occasion, recâblée pour un aménagement ergonomique et plus sécurisé. Enfin, un ordinateur a été acheté et placé dans le bureau de la directrice.

Coût :
9242,43 €

Les chiffres significatifs de l'année 2018*

* Il s'agit des cumuls des sections de fonctionnement et d'investissement, compte non tenu des résultats des années antérieures.



Quelques éléments explicatifs

À côté des dépenses réalisées pour assurer le fonctionnement au quotidien de la commune, la section d'investissement regroupe celles en relation avec son développement à long terme.

Pour 2018 et ses 203454,18 € d'investissement, la voirie, comme ces dernières années, représente la plus

grosse part avec 104543,88 €, suivie par le remboursement du capital des emprunts (écoles maternelle et primaire) pour 52209,75 €.

Élément essentiel dans la gestion des dépenses, la capacité d'auto-financement brute permettant de financer les dépenses d'investissement se monte,

pour l'année, à 160447,37 €, montant supérieur à la dépense consacrée à cette partie du budget (151501,97 €).

Cette modération dans les dépenses publiques, en traduisant la pertinence des choix des élus, a permis de reconduire **les taux d'imposition, inchangés depuis 2015.**

URBANISME

La révision du PLU – suite de l'épisode précédent

20 permis de construire (dont 3 rejets)

21 déclarations préalables

2018 a connu une avancée des travaux sur la révision du document d'urbanisme au travers de la tenue de réunions entre les élus et le service compétent de l'APGL (Agence Paloise de Gestion Locale).

Étape majeure dans le déroulement de la procédure, le débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a réuni le Conseil Municipal le 18 septembre 2018.

La présentation de ce document s'est articulée autour de 3 thèmes :

- **Protéger** les espaces agricoles, naturels et forestiers au bénéfice du paysage et du cadre de vie des Andonésiens ;
- **Maîtriser** le développement urbain et modérer la consommation de foncier pour pérenniser l'agriculture ;
- **Conforter** le dynamisme de la vie locale en faveur de l'habitat et des activités économiques, associatives et touristiques.

Lors de la discussion les grands axes de la proposition portant sur l'organisation du développement urbain ont retenu plus particulièrement l'atten-



tion de l'assemblée : « dynamique d'extension du bourg en épaississement de la RD39 » et consommation d'espaces agricole et naturel limitée à 1,40 hectare.

Ayant constaté que le développement récent de la commune, induit par les nouveaux lotissements, n'était pas pris en compte, une actualisation de l'étude a été sollicitée.

**EN CHIFFRES
RENTREE 2018**



58

enfants
scolarisés

MATERNELLE :

10 PS, 8 MS, 4 GS

PRIMAIRE :

13 CP, 4 CE1, 6 CE2,
7 CM1, 6 CM2



780 €

Financement piscine



800 €

Subvention
municipale APE

770 €

subvention OCCE



BCD : 10 € /enfant



Fournitures scolaires :

52 € /enfant

2026 €

coût total pour la
collectivité / an et / enfant

► **PERISCOLAIRE**

Clap de fin pour les TAP



Imposée aux communes par décret en 2013, l'organisation des temps scolaire et périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a pris fin. Cette organisation des apprentissages sur 4,5 jours (soit 9 demi-journées) a permis entre autres aux enfants de pratiquer et découvrir différentes activités 4 jours / semaine

entre 13h00 et 13h45 telles que : la baby gym, la musique, le sport, la relaxation, les arts plastiques et le jardinage.

En attendant, pour clôturer cette dernière année, le mois de juin 2018 a vu se dérouler, non sans émotion, notre dernière Grande Lessive, organisée par les élus et les ASEM. Les enfants ont pu ainsi montrer à leurs parents l'étendue de leurs talents au travers d'une exposition de dessins, sculptures, photos, chants, danse et théâtre. Cette soirée, des plus festives, a pris fin autour d'un apéritif dînatoire partagé par tous enfants, parents, élus, ASEM et enseignantes.

Ce fut également l'occasion de dire au revoir à Laurie Humbert, agent contractuel, dont le contrat prenait fin, avec le retour à la semaine de 4 jours souhaité par l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves. C'est toute l'organisation de travail qui a été revue, en collaboration, avec nos agents pour la rentrée 2018.



► **VERS LE COLLEGE**

Une page se tourne

C'est un moment particulier pour nos jeunes qui quittent l'école d'Andoins qu'ils ont fréquenté depuis la petite section maternelle...



Initiée en juin 2014 par vos élus, la cérémonie d'au revoir aux enfants de CM2 s'est déroulée lors de la Grande Lessive organisée par la municipalité le 29 juin 2018. En 2019, les enfants seront de nouveau reçus à la mairie, comme en 2014 !

Nous avons donc souhaité une bonne route à Alliez

Julen, Boyer Louise, Garces-Canet Fiona, Grimaud Doriano, Lagabarre Raphaël, Mantoulan Lucas, Meyrac Mathis, Mondeu Paco, Picard Océane, Serresque Sacha. Dix enfants qui, depuis, ont fait leur rentrée en 6^e au Collège. Un dictionnaire avec clé USB leur a été offert, nul doute qu'ils en feront bon usage.

▶ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Un précieux soutien



L'association des parents d'élèves « d'Andoins » mène des actions pour aider les équipes pédagogiques de l'école à réaliser leurs projets en faveur des enfants.

Au cours de l'année, nous avons proposé de nombreuses manifestations : vente de paniers gourmands, carnaval, vide grenier et marche ou encore animation des jeux pour la fête de l'école et repas. Nous avons pu aider à la réalisation de plusieurs projets dont Noël à l'école, l'intervention du GAM à l'école, conte musical à Morlàas, visite des grottes de Gargas.

Nous remercions la municipalité, le comité des fêtes et l'ASLA pour leur soutien lors des manifestations.



Plus d'infos :

apecandoins@gmail.com - Présidente : Marion Houzé 06 81 83 95 10

▶ FUTSAL ANDONESIEN

Plein succès pour le ballon rond



La saison 2018-19 du Futsal Andonésien s'est déroulée dans d'excellentes conditions : convivialité, dépassement de soi, solidarité, esprit d'équipe, du jeu et des buts ! Sans hésitation, nous remettrons les maillots et ferons tourner le ballon pour la saison à venir.

Pour information, le quota d'inscriptions étant atteint, toute nouvelle personne sera accueillie uniquement dans le cas où une autre inscrite la saison passée laisserait une place vacante.



Plus d'infos :

pandeles.yoann@gmail.com - Président : Yoann Pandeles - 06 78 45 67 13

▶ AIGUILLES ET PINCEAUX

Exposition et rencontres à venir



Deux activités sont proposées par l'association créée en 2010. C'est ainsi que les membres d'Aiguilles et Pinceaux se retrouvent à la Salle des Arcades :

- les lundis de 9h à 17h pour le Patchwork
- les mercredis de 14h à 17h pour la peinture sur porcelaine.

Nous jouons avec les couleurs multiples dans nos goûts et nos aspirations. Nous organisons une exposition des ouvrages réalisés les 28 et 29 septembre prochains.

Des journées d'échanges et de rencontre ont lieu durant l'année.



Plus d'infos :

aiguilles.pinceaux@sfr.fr
Marie-Renée Chauvin
06 78 01 90 42

► COMITE DES FETES

Que la fête soit belle



En 2018, les 50 ans du comité ont été une grande réussite du point de vue de l'ambiance et de la convivialité. Seule petite déception pour nous, une participation en dessous de nos espérances.

Pour 2019, je suis heureux de voir qu'une nouvelle génération nous rejoint et nous permet de gonfler notre effectif et d'arriver à 25 personnes issues aussi bien des anciennes familles d'Andoins que de celles arrivées ces dernières années. Grâce à cela nous animerons, nous-même, les 2 soirées Tapas que nous organiserons (6 juillet et 27 juillet)

par des reprises de sketches cultes.

En espérant vous voir nombreux pour ces nouvelles fêtes.



Plus d'infos :

[comiteandoins@sfr.fr](mailto:comiteandoins@ sfr.fr) ou contactez Sylvain Gathellier au 06 28 41 36 66



► UIMPP

Survol ludique

En Février 2018, deux gagnants du Loto, organisé pour le Téléthon, ont réalisé un vol découverte et survolé les contreforts des Pyrénées, Arudy, Asson et retour Andoins.

Cette année 2019 la météo a permis au Club ULM PAU PYRENEES de faire de belles sorties avec nos ULM, multiaxes, autogires, pendulaires et paramoteurs. Afin d'éviter de passer à proximité des riverains des différentes communes avoisinantes de notre base, nous avons mis en place des circuits pour les départs et arrivées pour les adhérents de notre Club. Les communes d'Andoins, Sendets, Ousse et Artigueloutan font partie des zones où nous limitons le survol. La carte des zones a été publiée sur les sites ULM.



Plus d'infos :

Président :
Jean-Pierre Etchegaray
06 43 44 68 40

► AICA ANDOINS/OUILLON

Force convivialité chez les chasseurs

L'année 2018/2019 fut une bonne année dans l'ensemble, tant pour les prises que pour l'ambiance.

Sangliers, chevreuils, renards et palombes étaient au rendez-vous et 50 faisans de tir ont été lâchés. Bravo à Christian, le piégeur qui a pris 117 pies, 11 corneilles, 53 ragondins, 11 renards et divers autres.

Merci à Marc qui nous permet de profiter de ses installations.

Merci à Hervé pour son don de maïs ce qui nous

aide pour agrainer et éviter au mieux les dégâts de sangliers au moment des semis.

Un repas de fin d'année, ouvert à tous, a été fait Chez Courbet.

Les permanences pour la vente des cartes de chasse pour la saison 2019/2020 auront lieu à Andoins à la Salle des Arcades les samedis 10 et 31 août de 10 h à 12 h.



Plus d'infos :

Président : Alfred Poublan 06 82 65 57 46

▶ ASLA

La dynamique au rendez-vous



Après 25 ans d'activité, l'ASLA peut se réjouir d'être encore présente sur Andoins afin de contribuer à l'animation du village.

L'Asla signifiant Association Sports et Loisirs d'Andoins, est une association loi 1901, gérée par un Bureau collégial composé de six membres élus.

Elle est animée par des bénévoles dont le but est d'apporter prioritairement aux plus jeunes mais aussi aux adultes d'ici ou d'ailleurs un environnement pour la pratique sportive qui se veut avant tout ludique et conviviale. Nos activités du moment sont : le badminton, le roller, la marche ainsi que la gymnastique d'entretien, toutes pratiquées dans des structures mises à disposition gracieusement par la commune. C'est auprès des responsables d'activités que vous pourrez obtenir tous les renseignements concernant notre fonctionnement et vous trouverez leurs coordonnées en consultant notre site « asla64 ».

Voilà une saison qui se termine au cours de laquelle nos adhérents ont pu profiter de jolies balades autour d'Andoins et en montagne (à pied ou en raquettes), où le badminton s'est fait remarquer par de belles victoires en tournois. Quant au roller nous avons pu apprécier les progrès de nos petits au cours d'une démonstration lors de notre traditionnelle fête des adhérents qui s'est déroulée au mois de mai.



LES ASSOS A LA UNE :

Dans chaque édition du bulletin municipal nous mettrons à l'honneur l'une des forces vives de notre commune.

Nos projets :

Continuer nos activités hebdomadaires, pourquoi pas en ajoutant du « pilates », de la pétanque le vendredi soir, encore plus de sorties en montagne. Egalement au programme d'autres après-midi jeux de société pour petits et grands, une journée de tournois intergénérationnelle ludique et conviviale.

Nos objectifs restent les mêmes, former un groupe ouvert à tous, convivial et dynamique afin de proposer au plus grand nombre toujours plus d'activités et d'animations.

L'Asla remercie donc ses adhérents pour tous les bons moments passés ensemble et invitons tous ceux et celles qui le désirent et hésitent encore, à venir les partager.



Plus d'infos :

Tél. : 05 59 33 62 14

Mail : Asla@neuf.fr

site : asla64

Ces derniers mois, nous avons pu constater des débordements dans notre village : non-respect des règles en vigueur concernant l'élimination des déchets, tonte, taille et hauteur des haies, stationnement des véhicules, dépôts sauvages, nuisances sonores... enfants circulant sans casque au milieu de la route, mais aussi poubelles éventrées posées sur les fenêtres de l'école, drapeaux abîmés par des ballons, bris de vitre de la Salle Polyvalente et de l'école, location ou emprunt des salles communales ou du matériel pour le compte d'autrui, incivilités entre voisins...

Le « bien vivre ensemble » est une notion qui ne dépend que de notre propre volonté et de l'implication de chaque habitant au quotidien. Ainsi la qualité de vie commence par le respect d'autrui. En évitant de faire subir aux autres ce que nous ne voudrions pas subir nous-même ! Aussi nous vous rappelons les lois, règlements départementaux et arrêtés en vigueur dans notre village et comptons sur votre conscience citoyenne pour vivre tous en harmonie !

1 DIVAGATION ANIMAUX et NUISANCE

De jour comme de nuit votre animal de compagnie ne doit pas gêner le voisinage. Les aboiements de nuit (lorsqu'ils se produisent entre le coucher et le lever du soleil, en principe, entre 21h et 6h) sont assimilés à du tapage nocturne. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont considérés comme dangereux. Seules les personnes majeures peuvent en posséder un et doivent obligatoirement faire une déclaration du chien à la mairie de leur domicile. Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique.

2 STATIONNEMENT

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être garé de manière à gêner le moins possible la circulation. Le stationnement quotidien sur les trottoirs en bordure de voie publique et/ou de propriété entraîne un manque de visibilité susceptible de provoquer des accidents et de ce fait verbalisable. L'article R.417-10.1 du code de la route prévoit des contraventions de deuxième classe (jusqu'à 150 €).

3 RAPPEL

FEUX

Tout brûlage à l'air libre est interdit.

NUISANCES SONORES

L'utilisation d'engins à moteur pour jardiner ou bricoler, susceptibles de causer une gêne sonore, doivent être effectués :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

4 TRI SÉLECTIF - GESTION DES DÉCHETS

Ramassage des ordures tous les mercredis matins. Ramassage des tris sélectifs (poubelle jaune et bac bleu / vert) tous les vendredis matin / semaine paire. Si vous laissez un conteneur ou bac d'ordures ménagères en permanence dans la rue vous risquez une amende allant jusqu'à 750 €. Au-delà de la réglementation, rentrer sa poubelle après le passage du camion de ramassage est une attitude citoyenne pour laisser au village tout son charme et offrir aux piétons un trottoir dégagé. Il est interdit de laisser sur le domaine public des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale.

5

HAIES ET CLÔTURES :

- Nous rappelons quelques points de réglementation applicable sur le territoire de la commune.

Les haies : Les règles édictées par le code civil en son article 671 (remontant à la loi du 19/3/1804) sont toujours applicables : « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à une distance de deux mètres de la ligne séparative des deux

héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations... ».

Plus récemment le PLU en vigueur sur notre commune précise les dispositions à tenir pour les clôtures édifiées dans les zones U et AU.

« Sauf considérations techniques dûment justifiées, les clôtures végétalisées ou maçonnées, ne

pourront excéder une hauteur de 1,8 m par rapport au sol naturel pour les clôtures séparatives, et 1,2 m par rapport au niveau de la voie ou emprise publique pour la clôture en limite d'emprise publique.

Les haies végétales seront composées d'essences locales. Les espèces interdites en bordure de voie publique sont le cupressus et le thuya ».

▶ NOUVEAUTE

La liste électorale : mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU)

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifiait les modalités d'inscription sur les listes électorales et instituait un répertoire électoral unique (REU) dont elle confiait la gestion à l'Insee. La circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 met en œuvre cette réforme.

Les principales évolutions concernant les électeurs sont détaillées ci-après :

• **Suppression de la date limite de dépôt** d'une demande d'inscription fixée initialement au 31 décembre

• **Inscription volontaire :**

- En ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/compte/se-connecter>
- En mairie en retirant le formulaire cerfa n°12669*02

• **Inscription d'office :**

- Des jeunes qui vont atteindre leur majorité
- Des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française

Interrogation de sa situation électorale

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune avant de vous rendre aux urnes rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Recensement de la population

La dernière enquête de recensement de janvier-février 2015 a été utilisée pour le calcul des populations au 1^{er} janvier 2016.



Pour notre commune la population totale a été arrêtée à 649 habitants.

Une nouvelle enquête est programmée par l'INSEE pour les mois de janvier-février 2020.

Pour ce faire, la commune devra désigner un coordinateur qui sera responsable de la préparation du recensement. Un agent recenseur sera recruté en fin d'année 2019 pour assurer la collecte auprès des habitants.

A noter que la commune connaît actuellement un accroissement significatif de sa population, du fait des nombreux permis de construire délivrés ces derniers mois, ce qui sera un élément favorable pour le dynamisme d'Andoins.

Adaptation et aménagement du logement

Une initiative du Conseil Départemental qui s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs voulant effectuer des travaux pour lutter contre la précarité énergétique, aider à l'adaptation de l'habitat au handicap ou lutter contre l'insalubrité, est actuellement en cours.

Le programme « PIG BIEN CHEZ SOI 2 » se concrétise par un soutien financier octroyé sous conditions.

L'accompagnement gratuit pour vérifier votre éligibilité est à solliciter auprès du Conseil Départemental à l'adresse suivante :



Département des Pyrénées-Atlantiques Pôle Habitat 64 avenue Jean Biray – 64058 PAU cedex / 05 59 11 40 71 ou 05 59 11 41 50

▶ SECURITE

Vols et cambriolage

Suite à une recrudescence de vols et de cambriolages, nous vous appelons à la plus grande vigilance. Notez toute plaque d'immatriculation d'un véhicule qui vous paraît suspect et n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de Morlaàs 05 59 33 59 70.



Vous trouverez sur le site du ministère de l'intérieur www.interieur.gouv.fr - contre les cambriolages ayez les bons réflexes - des brochures explicatives et des conseils.



Mise à disposition gratuite de gravier

Il reste des graviers provenant du chantier de réhabilitation du puits de gaz, exempts de toute pollution. Ils sont stockés rue des chasseurs sur l'ancienne décharge. Les habitants de la commune qui en auraient l'utilité sont invités à se faire connaître en mairie.

Cartes déchetterie

Vous avez la possibilité d'accéder aux déchetteries d'Espoy et de Pontacq appartenant à notre Communauté de Communes Nord Est Béarn.

Pour se faire, il vous faudra retirer en mairie une carte d'accès valable uniquement pour les particuliers.

▶ LE CCAS VOUS INFORME

Canicule, fortes chaleurs adoptez les bons reflexes

Les Maires sont tenus, chaque année, d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune, vivant à domicile. Déclenché par le préfet, le plan canicule permet l'intervention rapide et efficace des différents organismes chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

La démarche d'inscription en mairie sur le registre est volontaire.

Peuvent figurer sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les adultes handicapés ou les personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité.

Ce registre est tenu confidentiel et est communiqué au Préfet exclusivement sur sa demande.

Les personnes concernées souhaitant se faire inscrire sont priées de venir en Mairie ; les personnes dans l'impossibilité de se déplacer pourront solliciter Monsieur le Maire ou un membre du CCAS, qui viendront les rencontrer ou les aideront dans leur démarche.

NB : Est joint à ce magazine municipal une brochure explicative sur la canicule éditée par le ministère chargé de la santé.

A SAVOIR :

Les élus vous donnent rendez-vous pour les permanences tous les **lundis de 18h à 19h**



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC :

- Lundi 8h30-12h
- Mardi 8h30-12h
- Mercredi 8h30-12h et 13h30-18h
- Jeudi 8h30-12h
- Vendredi 8h30-12h



mairie@andoins.fr
Tél. : 05 59 33 61 57
Secrétaire : Safia Benzeghious

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

- ROCA SUAREZ Maël, Dorian, Alexandre né le 19 février 2018 à PAU de Maximilien, Alexandre, Simon SUAREZ et Raquel ROCA SARDA
- GOMES Nino, Louis né le 08 novembre 2018 à PAU de Gaëtan GOMES et Maëva, Christine SAMPAIO DE SOUSA GRANJA
- DUFAU Lucie, Anna née le 19 novembre 2018 à PAU de Christophe, Pierre, Edouard DUFAU et Véronique, Bénédicte BOURDAROT

MARIAGES

- BLANCHE Stephane, Thierry et ARTIGUE Mélanie, Rose le 15 septembre 2018
- REMETER Julien, Jean-Pierre et DEVIN Caroline, Marine le 15 septembre 2018

DECES

- BARRAL René, Victor, Ambroise le 24 février 2018 à ANDOINS
- LAHONDA René, André le 03 mai 2018 à PAU
- LACAZE-LABADIE Jean, Léon le 07/08/2018 à ANDOINS
- CAYRAFOURCQ Jean-Louis, Alain le 04/10/2018 à PAU
- CABARROUY Jeanne le 07/12/2018 à PAU
- BARKOVSKY Irène le 08/12/2018 à OLORON-SAINTE-MARIE



➤ **Du 26 au 28 juillet**
FETES DU VILLAGE
 🚩 Salle Polyvalente et
 esplanade de la Salle des
 Arcades



➤ **21 septembre**
RENCONTRE AVEC
VOS ELUS
 Municipalité
 🚩 Salle des Arcades
 ⌚ De 9h à 12h



➤ **30 août**
REPAS COMMUNAL
 Municipalité
 🚩 Salle Polyvalente
 ⌚ 19h



➤ **13 octobre**
REPAS DES AINES
CCAS
 🚩 Salle des Arcades
 ⌚ 12h



➤ **14 au 15 septembre**
JOURNEES DU PATRIMOINE



➤ **11 novembre**
COMMEMORATION
SUIVI D'UN APERITIF
 🚩 Monument aux
 morts
 ⌚ 11h

CAFÉ / CROISSANTS :

Rendez-vous
samedi 21
septembre 2019
 à partir de 9h à la Salle
 des Arcades.
 Venez quand vous le
 souhaitez.



➤ **30 novembre**
TELETHON
 Association Téléthon
 Andoins

RETOUR EN IMAGES...

TÉLÉTHON 2018

L'Équipe organisatrice du Téléthon d'Andoins a organisé comme chaque année une soirée concert, en l'Église d'Andoins, le samedi 1^{er} Décembre 2018.

Ce concert a été animé par : Odile Saurat (soprano, résidente d'Andoins), Lous Esbagnats d'Assou, les Vignerons du Vic Bilh.

Emotion, tendresse et humour se sont mêlés harmonieusement tout au long de la soirée qui s'est achevée en apothéose en cœur avec le public enchanté. La soirée s'est poursuivie à la Salle des Arcades mise à disposition par la municipalité autour d'un agréable buffet. Très bonne ambiance joyeuse et conviviale.

Au final, le montant des dons recueillis reversés à l'A.F.M. s'est élevé à 1 010 €.

Toutes les personnes qui souhaitent se joindre à l'équipe de bénévoles qui œuvrent pour le Téléthon à Andoins sont les bienvenues (Contact : 06 88 39 96 77)



MUNICIPALITÉ

REPAS COMMUNAL

Offert par la municipalité aux habitants d'Andoins, le traditionnel repas communal s'est déroulé à la Salle Polyvalente le 31 août 2018.

Sont invités les habitants d'Andoins actuels et futurs, les employés municipaux et l'équipe enseignante. Cette année, 208 personnes (179 adultes et 29 enfants) se sont réunies à la fin de l'été autour des plateaux composés par Stéphane Portalet et Jean Louis Bato (Ô Panier Gourmand). Apprécié de tous, ce repas est un moment précieux de retrouvailles intergénérationnel.